



JUGES

CNP 41100

Supervisent l'action judiciaire devant les tribunaux fédéraux et provinciaux, et rendent la justice dans le cadre des causes civiles et criminelles.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

19

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

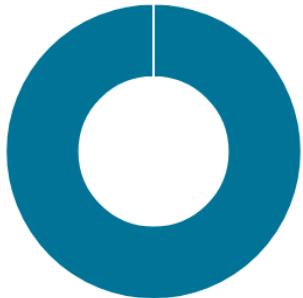
EMPLOYÉS

86

SALAIRE MOYEN

280 000
\$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

| | |
|---------|------------------------------|
| 100,0 % | Administrations publiques |
| S.O. | S.O. |
| S.O. | S.O. |
| S.O. | Toutes les autres industries |

EMPLOI SELON L'ÂGE

| | |
|-------|-------|
| 0,0 % | 15-24 |
| 0,0 % | 25-34 |
| 0,0 % | 35-44 |
| 0,0 % | 45-54 |
| 0,0 % | 55-64 |
| 0,0 % | 65+ |

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Juge De Cour D'appel
- Juge De Cour De Comté
- Juge De Cour De District Provinciale
- Juge De Cour Des Petites
- Juge De Cour Supérieure
- Juge De La Cour Du Banc De La Reine

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- présider les tribunaux, interpréter et faire respecter des règles de procédure, et rendre un jugement concernant la recevabilité de la preuve;
- informer les jurés sur les lois applicables à la cause en question;
- examiner et apprécier la preuve présentée et rendre un verdict de culpabilité ou d'innocence ou déterminer le degré de responsabilité de l'accusé ou du défendeur dans les causes qui ne sont pas entendues devant un jury.



Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.